

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

LuxaBond Total Etch (bond A)

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 2222

Page 1 de 5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LuxaBond Total Etch (bond A)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

pour usage dentaire uniquement

Utilisations déconseillées

les femmes enceintes ou qui allaitent ne doivent pas travailler avec des substances dangereuses

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|------------|--|---------------------------------|
| Société: | DMG Chemisch-Pharmazeutische Fabrik GmbH | |
| Rue: | Elbgaustraße 248 | |
| Lieu: | D-22547 Hamburg | |
| Téléphone: | +49. (0) 40. 84006-0 | Téléfax: +49. (0) 40. 84006-222 |
| e-mail: | info@dmg-dental.com | |
| Internet: | www.dmg-dental.com | |

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Mentions de danger:

Peut irriter les voies respiratoires.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

| | |
|------|---------------------------------------|
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |

Conseils de prudence

| | |
|----------------|--|
| P333+P313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P305+P351+P338 | |
| P313 | Consulter un médecin. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive. |

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

LuxaBond Total Etch (bond A)

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 2222

Page 2 de 5

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Spécification chimique (préparation): Acrylate.-résine.

Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|-----------|---|----------|----------|-----------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) | | | |
| 1565-94-2 | Bis-GMA | | | 15 - 25 % |
| | Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H315 H319 H317 H335 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS | N° CE | Substance | Quantité |
|-----------|--|-----------|-----------|
| | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | | |
| 1565-94-2 | | Bis-GMA | 15 - 25 % |
| | par voie orale: DL50 = 5000 mg/kg | | |

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Appeler immédiatement un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau en aspersion. Poudre d'extinction. Sable. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Porter un vêtement de protection approprié. Assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Recueillir mécaniquement.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

LuxaBond Total Etch (bond A)

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 2222

Page 3 de 5

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Éviter le contact avec les yeux.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Stocker uniquement dans les récipients d'origine.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection respiratoire

Éviter ce qui suit : inhalation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|------------------|--------------|
| L'état physique: | liquide |
| Couleur: | jaune |
| Odeur: | comme: ester |

Modification d'état

| | |
|--|----------|
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | 100 °C |
| point de décomposition: | > 200 °C |
| Point d'éclair: | > 100 °C |
| pH-Valeur (à 20 °C): | 4.5 - 7 |

Solubilité dans d'autres solvants

Solubilité ca. 50 %

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

LuxaBond Total Etch (bond A)

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 2222

Page 4 de 5

Pression de vapeur:
(à 20 °C) 23 hPa

Densité: 1,1 g/cm³

Densité de vapeur relative: > 1

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Lumière. forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'acides forts, de lessives, de sels de métaux lourds et de substances réductrices.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz / vapeurs, irritant. (Acrylate., piquant)

Information supplémentaire

Substance(s) photosensible(s).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

DL50: Rat 5500mg/kg

| N° CAS | Substance | | | | |
|-----------|-------------------|--------------------|--------|------------------------------|---------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 1565-94-2 | Bis-GMA | | | | |
| | orale | DL50 mg/kg 5000 | Rat | Référence bibliographique | |

Irritation et corrosivité

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Effet irritant sur l'oeil: Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Contient du (de la) Methacrylates: Peut déclencher une réaction allergique. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxicité aquatique CL50: > 360 mg / l / 48h

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est partiellement biodégradable. 50%

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eviter une introduction dans l'environnement.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

LuxaBond Total Etch (bond A)

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 2222

Page 5 de 5

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets - Produit

180106 DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA RECHERCHE ASSOCIÉE (SAUF DÉCHETS DE CUISINE ET DE RESTAURATION NE PROVENANT PAS DIRECTEMENT DES SOINS MÉDICAUX); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Information supplémentaire**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): - - sans danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

-

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)